



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°22

Séance du 08 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le huit avril à 20 heures 00, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans sous la présidence de M. René SUAREZ, Maire.

### **Présents :**

Elise AUCLAIR, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Gabrielle LOUBES, Stéphanie MARTINEZ-MARTOS, Philippe MATRAY, Aurore MEUNIER, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOE.

### **Absents excusés :**

Sophia LEVERT a donné pouvoir à Lucy BRAY  
Olivier ARNAU a donné pouvoir à Philippe MATRAY  
Karine MOMMESSIN a donné pouvoir à René SUAREZ  
Rémy GATT

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Pierre BAILLY-BECHET a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents et représentés : 14  
Date d'affichage : 1<sup>er</sup> avril 2026

### **N°23 : Désignation d'un(e) référent de la Défense**

Un conseiller municipal doit être désigné pour être correspondant à la défense. Il constitue un relais d'information en le ministère de la Défense et la commune sur les questions de sécurité et de défense.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

➤ **DESIGNE en tant que référent « de la Défense » : M. Hervé CHAGOT**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
René SUAREZ